



**MAIRIE**  
**42330 CUZIEU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres  
En exercice 19  
Présents 15  
Votants 16

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ  
LE 14 AVRIL À 20 HEURES 00**

Date de la convocation du conseil municipal : 09 avril 2025

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ – Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

**Excusés avec pouvoir :** Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER  
Lucie TEPPE DUPELOT à Nadège JACHEZ

**Excusés :** Bruno SAUVIAC – Cédric PASSOS

**Secrétaire de séance :** Ghislaine GARNIER

**2025.007 – Compte Financier Unique – Exercice 2024**

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la commune,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		580 829,57 €	114 174,75 €	
Part affectée à investissement				
Opérations de l'exercice	858 984,81 €	998 279,48 €	187 376,94 €	191 904,35 €
Totaux	858 984,81 €	1 579 109,05 €	301 551,69 €	191 904,35 €
Résultat de clôture	0,00 €	720 124,24 €	109 647,34 €	0,00 €
	Besoin de financement		109 647,34 €	
	Excédent de financement		0,00 €	
	Restes à réaliser DÉPENSES		2 994,24 €	
	Restes à réaliser RECETTES		49 467,00 €	
	Besoin total de financement		63 174,58 €	
	Excédent total de financement		0,00 €	

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver le Compte Financier Unique pour l'exercice 2024.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2025

Publication : 18/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour :

- Approuve le Compte Financier Unique pour l'exercice 2024.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,  
Ghislaine GARNIER

Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

